

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Un nouveau terminal ferroviaire pour l'espace portuaire à Strasbourg

Les Ports de Strasbourg se préparent à un doublement de leur trafic ferroviaire, d'une part en adaptant ses infrastructures et, d'autre part, en développant des incitations au report modal.

En septembre 2021, les Ports de Strasbourg ont lancé des études préparatoires pour doter l'espace portuaire d'un nouveau terminal ferroviaire. Le projet d'études, d'une durée de 2 ans et d'un montant de 1,7 M € est cofinancé par le fonds Mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union Européenne (50 %) et le Plan de Relance de l'Etat (20 %) et pourrait bénéficier également de co-financements de la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg (respectivement 3,33 %).

### Un doublement du trafic de fret ferroviaire en 2030

Aujourd'hui, les terminaux conteneurs des Ports de Strasbourg sont desservis par 17 navettes ferroviaires par semaine, de nouvelles liaisons s'étant ajoutées ces derniers mois (nouvelle connexion vers Zeebrugge, troisième et quatrième navettes hebdomadaires vers Rotterdam), renforçant la position du port comme première gare de fret d'Alsace.

Cette dynamique a été favorisée par des efforts des Ports de Strasbourg pour l'entretien, la maintenance et l'exploitation du réseau ferré portuaire (2 M €/an sur les 100 km de voies) et des investissements stratégiques récents dans la gare fret du port, notamment dans le nombre de voies longues et électrifiées (3 M €) et l'automatisation des opérations de circulation, éléments clé pour la rentabilité des services ferroviaires.

Pour continuer à accompagner le développement des flux ferroviaires, les Ports de Strasbourg ont fait réaliser une étude du potentiel en matière de transport combiné et identifié des goulets d'étranglement en matière de manutention en cas d'augmentation du trafic. En 2020, cette étude a conclu à un possible doublement des volumes à Strasbourg en 2030, ce qui est cohérent avec les objectifs définis dans la Stratégie nationale de développement du fret ferroviaire.

### Un projet exemplaire en matière environnementale

Concernant l'implantation du projet, l'étude a recommandé – plutôt que d'envisager la création d'un terminal ex nihilo - d'adosser la nouvelle infrastructure ferroviaire au terminal à conteneurs sud récemment agrandi.

Avec ce nouveau projet ambitieux pour le transport alternatif à la route, les ports de Strasbourg soutiennent encore une fois les objectifs climatiques de l'Europe qui vise la réduction de GES à hauteur de 55 % en 2030 par rapport à 1990 et la décarbonation des transports à l'horizon 2050. Les études lancées aujourd'hui comportent un volet important visant à définir les modalités de création d'un terminal zéro émissions, une première pour un port intérieur.

Pour Anne-Marie JEAN, Présidente du PAS, « avec ce nouveau terminal ferroviaire, les Ports de Strasbourg sont au rendez-vous des enjeux de décarbonation du transport de marchandises, d'innovation, notamment en matière de qualité de l'air, et du développement des alternatives à la congestion routière. En continuant à investir dans ce type d'installations, le port renforce la connexion de la région aux corridors européens du transport multimodal tout en favorisant la transition énergétique de la logistique des entreprises locales. Plus que jamais le port permet de mettre Strasbourg au cœur de l'Europe ferroviaire. »

## Un nouveau dispositif d'incitation au report modal à partir de 2022

Afin de contribuer à faire basculer des transports routiers vers des modes plus respectueux de l'environnement et dans le contexte de la mise en place d'une Zone à faible émission, les Ports de Strasbourg ont décidé de contribuer au développement de la multimodalité avec la mise en place d'un dispositif volontariste d'incitation au report modal **à compter du 1er janvier 2022**.

Le « dernier kilomètre » est le maillon qui est traditionnellement effectué en camion.

Pour inciter au développement de services ferroviaires locaux :

- **Le PAS rend gratuites, les circulations internes à son réseau ferré portuaire** (sans interface avec le réseau ferré national).
- **Le PAS rend gratuite, pour 3 ans, la totalité de la redevance ferroviaire dans la zone portuaire pour les trafics nouveaux provenant du Bas-Rhin** aux opérateurs qui utiliseront les navettes ferroviaires pour le « dernier kilomètre », au lieu de la route.

La combinaison de trafics fluviaux et ferroviaires doit aussi être développée pour bénéficier de la complémentarité de ces deux modes.

- **Aide au développement du trafic barge - barge.**

**Tout opérateur fluvial qui aura atteint en année N un trafic de bateau à bateau d'au moins 100 conteneurs pleins se verra rembourser 50 % des droits de port versés en N+1.**

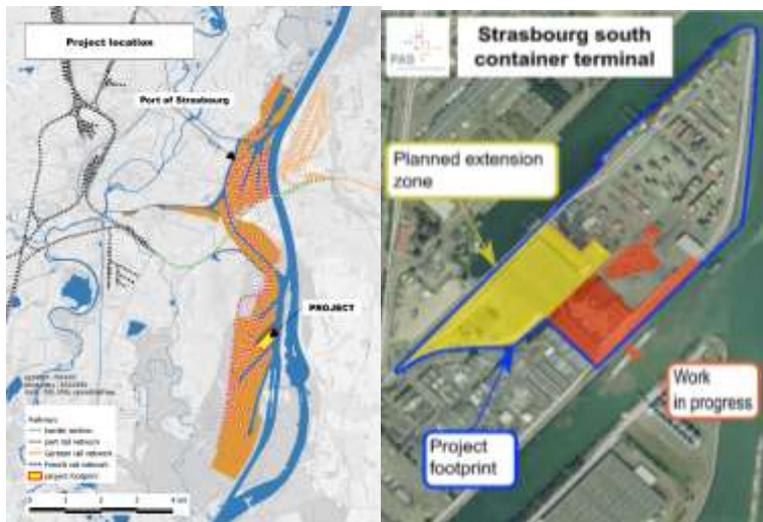
Prenons l'exemple d'un opérateur, qui aurait réalisé 110 conteneurs de barge à barge sur l'année civile de 2022, au lieu des 75 qu'il atteignait en moyenne les années précédentes. Il se verra rembourser par le PAS, en 2023, 50% de la redevance versée sur ses volumes bateau-bateau réalisés en 2022.

- **Aide au développement du trafic barge - train.**

Tout opérateur qui aura atteint en année N un trafic de bateau à train d'au moins 100 conteneurs pleins se verra rembourser 100 % des droits de port versés en N+1 pour ses trafics bateau à train.

## Annexe : description du projet de terminal ferroviaire

### Localisation :



### Contenu du projet :

- Extension du terminal existant : 4,2 ha
- Construction de 2 voies ferrées de 750 m, connectées, via le réseau ferré portuaire, à la section frontière Strasbourg-Kehl
- Création d'un mur de quai de 140 m
- Installation d'une grue portique trimodale
- Déplacement de locaux techniques et réorganisation du terminal existant
- Sur le périmètre du terminal existant et la zone d'extension : mise en œuvre des recommandations pour la décarbonation

### Phase 1 : études préalables :

- Période de mise en œuvre : 09/2021 – 06/2023
- Budget : 1,7 M €
- Cofinanceurs :
  - Union Européenne – fonds *Mécanisme pour l'interconnexion en Europe* (50 %)
  - Etat -*Plan de Relance* (20 %),
  - Région Grand Est (3,33 %) – à confirmer
  - Collectivité Européenne d'Alsace (3,33 %) – à confirmer
  - Eurométropole de Strasbourg (3,33 %) – à confirmer
- Contenu des études :
  - Etudes environnementales : Analyse faune flore, étude d'impact environnemental
  - Etudes réglementaires (amiante, plomb)
  - Etudes géotechniques
  - Analyse coût-bénéfice
  - Etudes techniques : DIA, AVP, PRO – ces études intègrent l'objectif d'un terminal décarboné

### Phase 2 : construction : 2023-2025. Mise en service en 2026.

## À propos des Ports de Strasbourg

Deuxième port fluvial de France après Paris, véritable plate-forme multimodale de transports, les Ports de Strasbourg représentent chaque année 8 millions de tonnes de trafic fluvial et plus de 400 000 manutentions pour le trafic conteneurs. Il est un **atout majeur pour la massification des flux de marchandises au niveau local et national et contribue au développement économique de la métropole strasbourgeoise et de l'espace rhénan**. Le PAS dispose de deux filiales qui participent au dynamisme économique du territoire :

- **Rhine Europe Terminals** qui gère les terminaux conteneurs ;
- **Batorama** qui propose des circuits touristiques en bateau dans Strasbourg et représente la première attraction touristique payante de la région.

Les Ports de Strasbourg, ce sont aussi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois sur tout le Bas-Rhin (de Marckolsheim à Lauterbourg) jouant ainsi le rôle de façade maritime du Grand Est. À Strasbourg plus particulièrement, c'est un territoire animé par une démarche d'**écologie industrielle** qui développe des synergies entre entreprises de l'espace portuaire, dans un souci à la fois de compétitivité accrue et de responsabilité environnementale. Le PAS ne manque pas de projets pour accentuer son ouverture à l'international, avec en particulier le développement de son **terminal conteneurs à Lauterbourg, avec la société Lauterbourg Rhine Terminal** et une **politique multimodale volontaire**.

En 2021, l'**inauguration du nouveau siège du PAS**, au cœur du port, marquera le 95<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement à travers un bâtiment signal de son rôle de facilitateur et d'animateur au cœur de la communauté portuaire.

### Contact presse :

Julie Bourcier – Chargée de communication – tél. 03.88.21.74.71 – mobile 06.09.74.23.96

mél. : j.bourcier@strasbourg.port.fr